

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.12.311

**Rapport annuel sur le prix
et la qualité du service
public de l'eau potable -
année 2020**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Héléne GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Fabienne GODICHAUD à Monique CHIRON, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Brigitte BAPTISTE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.12.311**

EAU	Rapporteur : Monsieur HUREAU
RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - ANNEE 2020	

Après le vote du compte administratif 2020 relatif à l'exercice de la compétence eau potable par délibération n°88 du conseil communautaire de GrandAngoulême du 27 mai 2021, il convient d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable prévu à l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales, au titre de l'exercice 2020.

Il a pour objectifs :

- De fournir au conseil communautaire et aux conseils municipaux les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité de gestion du service public de l'eau potable, ses évolutions et ses facteurs explicatifs,
- D'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service public vis-à-vis des usagers,
- D'inciter de ce fait à une meilleure maîtrise des coûts de ce service.

Il comprend les parties suivantes :

- Caractéristiques techniques du service de l'eau potable,
- Tarification et recettes du service,
- Indicateurs de performance,
- Financement des investissements,
- Abandons de créances et versements à un fond de solidarité.

Les éléments du rapport sont présentés en annexe.

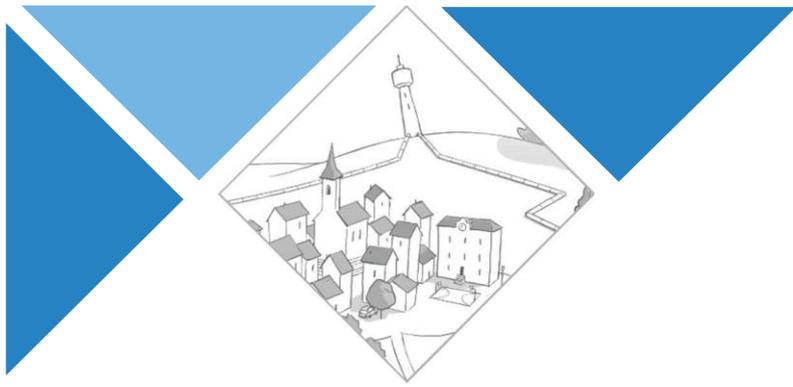
Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 7 décembre 2021,

Je vous propose :

D'APPROUVER le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2021



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

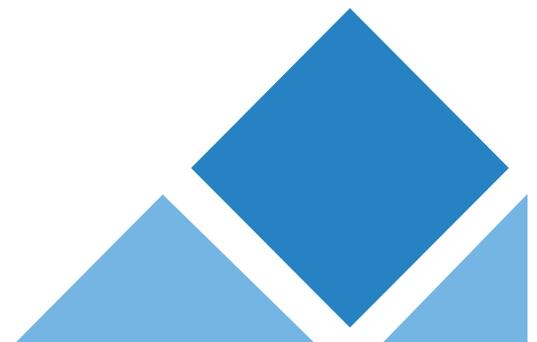
DU SERVICE PUBLIC

Eau potable

GrandAngoulême

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	5
1.2.1. Les contrats	5
1.2.2. Les avenants	5
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	6
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	7
1.5. Ressources en eau	8
1.5.1. Production	8
1.5.2. Importations	9
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus	10
1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	10
1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ()	11
1.6.3. Autres volumes	11
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.	12
1.7. Le patrimoine du service	12
2. Tarification de l'eau et recettes du service	13
2.1. Modalités de tarification	13
2.1.1. Tarifs domestiques	13
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	15
2.3. Recettes	16
3. Indicateurs de performance	19
3.1. Qualité de l'eau distribuée	19
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	20
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	20
3.4. Indicateurs de performance du réseau	22
3.4.1. Rendement du réseau de distribution	22
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés	24
3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau	24
3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	25
3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	25

3.4.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements	26
3.4.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	26
3.4.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	27
3.4.9.	Taux de réclamations	27
4.	Financement des investissements	28
4.1.	Montants financiers	28
4.2.	État de la dette du service	29
4.3.	Amortissements	29
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	30
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	30
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	30
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	31
6.1.	Boeme	31
6.2.	Périmètre 2019	32
6.3.	Braconne	33
6.4.	A l'échelle du territoire de GrandAngoulême	34

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : GrandAngoulême (Communauté d'agglomération)
- **Communes desservies** : ANGOULÊME, ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE, BALZAC, BOUËX, BRIE, CHAMPNIERS, CLAIX, LA COURONNE, DIGNAC, DIRAC, FLÉAC, GARAT, GOND-PONTOUVRE, L'ISLE-D'ESPAGNAC, JAULDES, LINARS, MAGNAC-SUR-TOUVRE, MARSAC, MORNAC, MOUTHIERS-SUR-BOËME, NERSAC, PLASSAC-ROUFFIAC, PUYMOYEN, ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, RUELLE-SUR-TOUVRE, SAINT-MICHEL, SAINT-SATURNIN, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, SERS, SIREUIL, SOYAUX, TORSAC, TOUVRE, TROIS-PALIS, VINDELLE, VOEUIL-ET-GIGET, VOULGÉZAC*, VOUZAN
*commune desservie par le SEP du Sud Charente

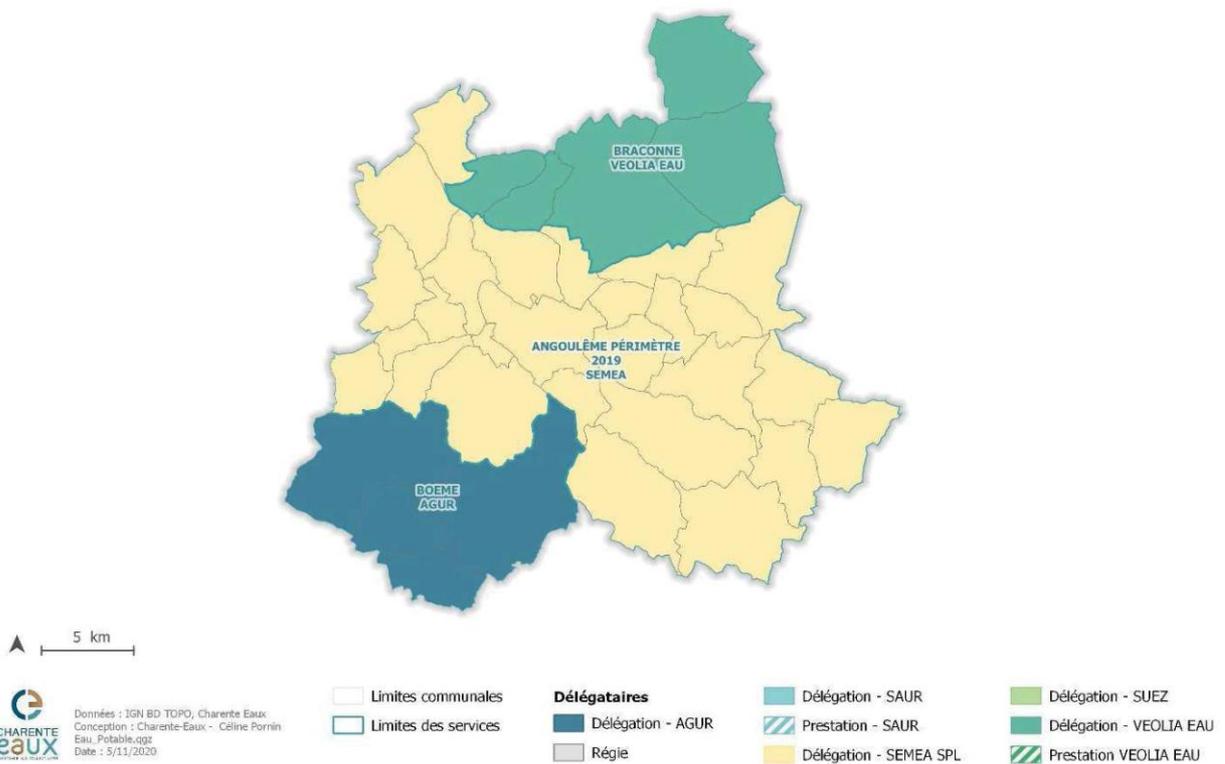
GRAND ANGOULEME - TERRITOIRES DES SERVICES 2020



• **Modes de gestion :**

Entité de gestion	Mode de gestion	Communes de l'entité de gestion
Boeme	Concession de service	CLAIX, MOUTHIERS-SUR-BOËME, PLASSAC-ROUFFIAC, ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, VOEUIL-ET-GIGET
Périmètre 2019	Concession de service	ANGOULÊME, ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE, BOUËX, LA COURONNE, DIGNAC, DIRAC, FLÉAC, GARAT, GOND-PONTOUVRE, L'ISLE-D'ESPAGNAC, LINARS, MAGNAC-SUR-TOUVRE, MARSAC, MORNAC, NERSAC, PUYMOYEN, RUELLE-SUR-TOUVRE, SAINT-MICHEL, SAINT-SATURNIN, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, SERS, SIREUIL, SOYAUX, TORSAC, TOUVRE, TROIS-PALIS, VOUZAN
Braconne	Concession de service	BALZAC, BRIE, CHAMPNIERS, JAULDES, VINDELLE

GRAND ANGOULEME - EXPLOITANTS - 2020



1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Boeme				
Boeme AGUR 2015	AGUR	Affermage	1/01/2015	31/12/2027
Périmètre 2019				
Périmètre SEMEA SPL 2018	SEMEA SPL	Affermage	1/04/2017	1/04/2037
Braconne				
Braconne VEOLIA EAU 2015	Agence VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX	Affermage	1/01/2015	31/12/2024

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
Périmètre SEMEA SPL 2018 (Périmètre 2019)		
Avenant numéro 1 (2017-12)	19/12/2017	Extension du périmètre affermé aux communes de Sireuil et Trois Palis
Avenant numéro 2 (2018-07)	1/07/2018	Evolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI,
Avenant numéro 3	1/01/2019	Extension du périmètre affermé aux communes d'Asnières sur Nouère et Marsac,
Avenant numéro 4	1/01/2019	Report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs
Avenant numéro 5	1/01/2020	Modification des tarifs et du plan pluriannuel des travaux concessifs
Braconne VEOLIA EAU 2015 (Braconne)		
Avenant n°1	1/01/2017	Intégration d'ouvrages
Avenant n°2	1/01/2018	Contrat tripartite (GA et SIAEP NOC)
Boeme AGUR 2015 (Boeme)		
Avenant 1	04/07/2016	Modification des installations
Avenant 2		

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

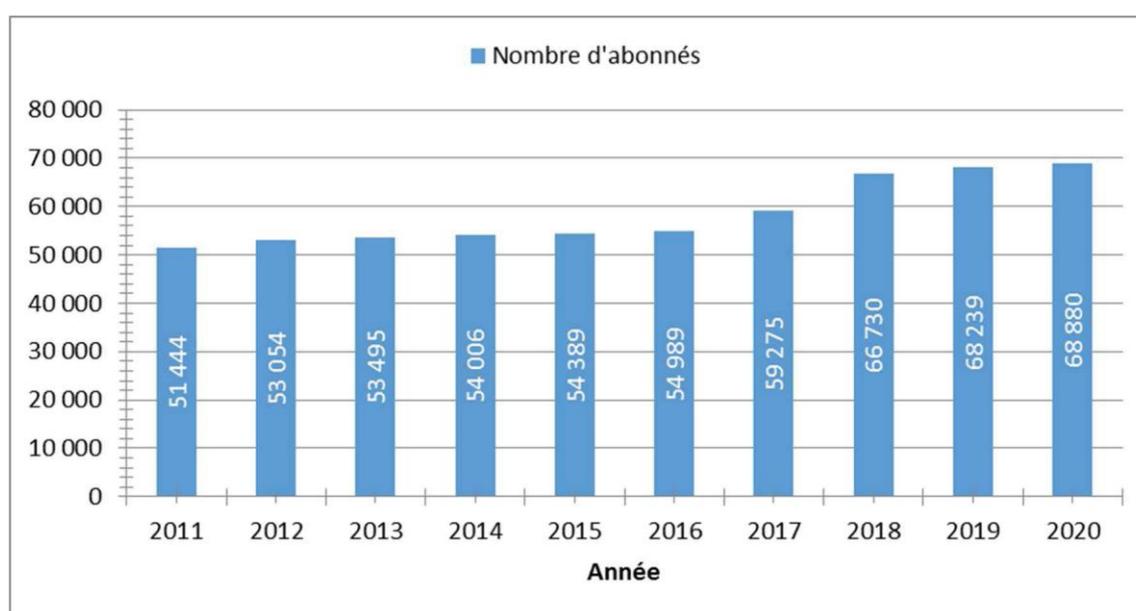
La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

Partie	Tâche
Boeme	
Collectivité	Renouvellement - des branchements, des canalisations, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des compteurs, des canalisations <6m, des équipements électromécaniques
Périmètre 2019	
Collectivité	Renouvellement -du génie civil, clôtures et portails, de la voirie, Etanchéité des ouvrages de pompage et de stockage d'eau, Plantations, Toiture, couverture, zinguerie
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, Eclairage extérieur des ouvrages et sites, Equipements de mesures, Equipements hydrauliques de traitement et pompage, Installations électriques et informatiques, Matériels de téléalarme, Serrurerie, menuiserie, huisserie, vitrerie, mobiliers
Braconne	
Collectivité	Renouvellement - des branchements, des canalisations, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des compteurs, des canalisations <6m, des équipements électromécaniques

1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2020, le service public d'eau potable a desservi 68 410 abonnés représentant une population de 147 310 habitants ⁽¹⁾ (soit 2,15 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2019	68 239 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2020	68 880 abonnés
Dont abonnés domestiques en 2020	68 350 abonnés
Dont abonnés non domestiques en 2020	530 abonnés
Variation en %	0,25 %



La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 39,63 abonnés/km pour l'année 2020.

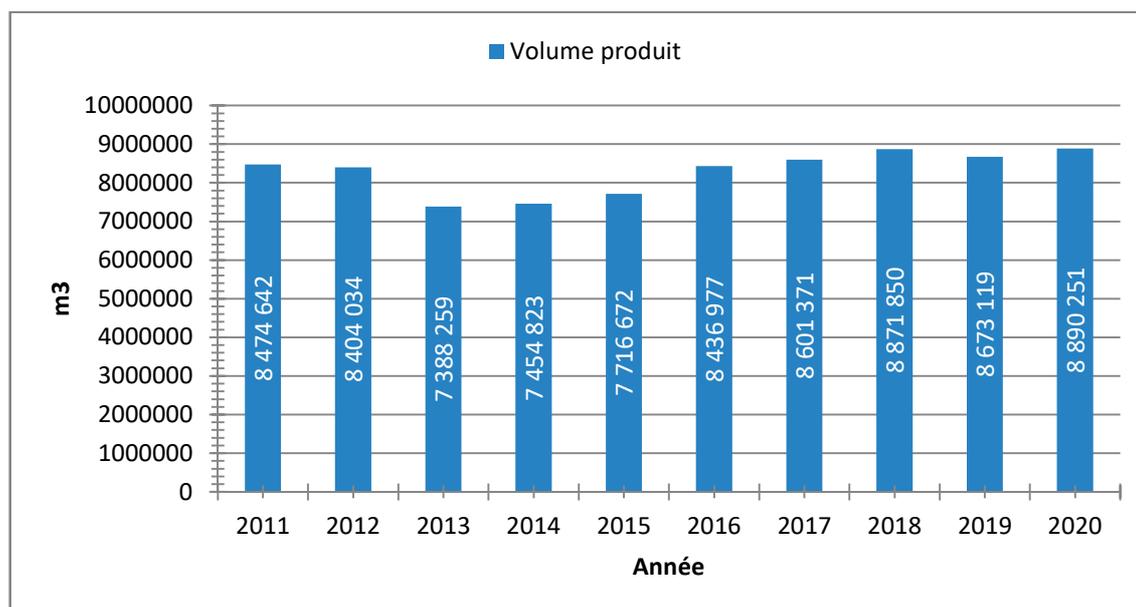
En 2020, la consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 110,25 m³/abonné (107,9 m³/abonné en 2019).

1.

1.5. Ressources en eau

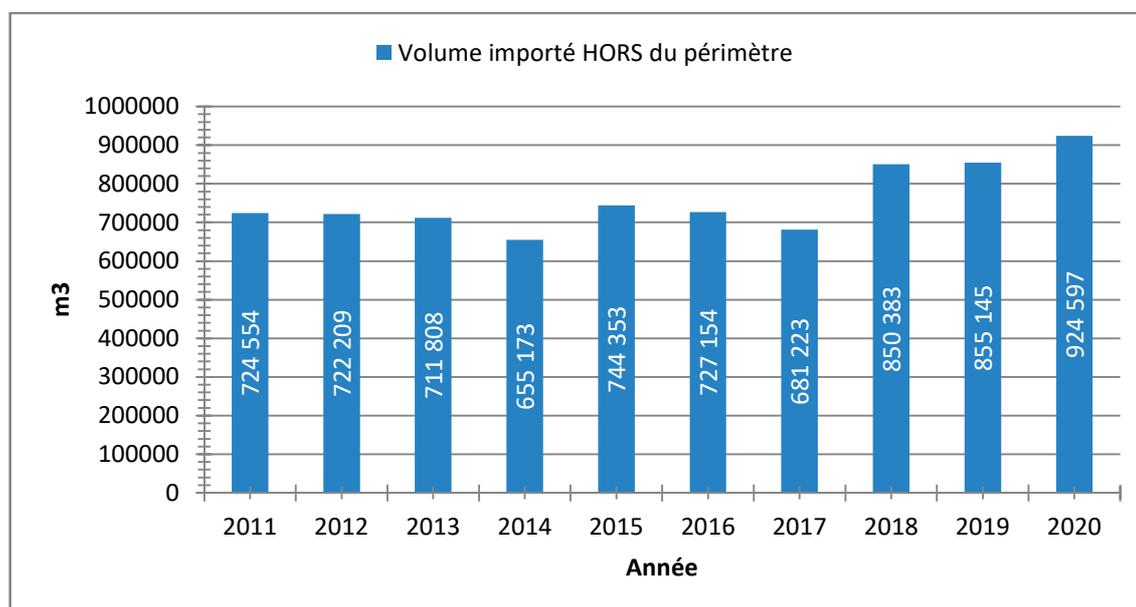
1.5.1. Production

Site de production	Volume produit en 2019 (m3)	Volume produit en 2020 (m3)	Variation en %
Périmètre 2019			
LA GRANGE A L'ABBE (Station)	12 046	0	-100,00
LE PONTY (Station)	166 384	170 271	2,34
PONTIL (Traitement -Source de la Touvre))	7 522 207	7 778 340	3,41
Braconne			
Station de pompage de CHAMARANDE	805 295	732 765	-9,01
Usine de traitement de MAINE JOIZEAU	167 187	208 875	24,93
TOTAL	8 673 119	8 890 251	2,00



1.5.2. Importations

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2019 (m3)	Volume acheté en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)
Boeme	SEP DU SUD CHARENTE Montmorélien	612 320	653 459	6,72	80
	GrandAngoulême Périmètre 2019	34 804	38 683	11,15	60
Périmètre 2019	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE Chazelles	2 941	5 274	79,33	60
	SEP DU SUD CHARENTE Ronsenac	2 179	1 196	-45,11	60
	GRAND COGNAC Chateauneuf-Criteuil	67 809	74 986	10,58	60
	CDC DU ROUILLACAIS	127 943	102 528	-19,86	60
	GrandAngoulême Boeme	8 749	9 451	8,02	60
Braconne	SIAEP NORD OUEST CHARENTE	41 953	87 154	107,74	60
TOTAL		898 698	972 731	8,24	-



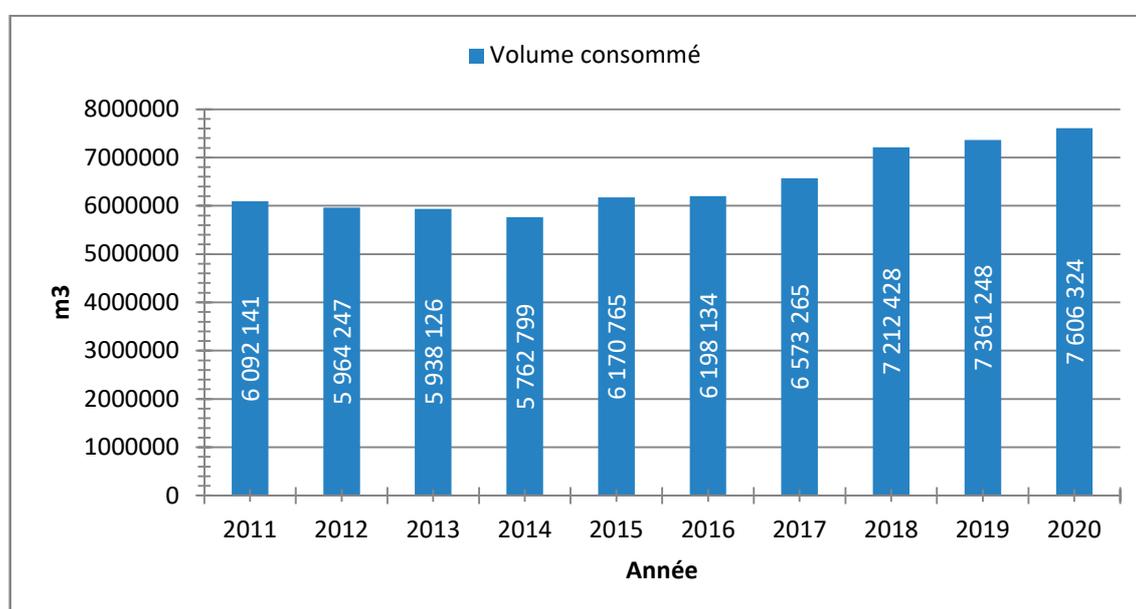
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus

1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les volumes consommés par années sont calculés en ramenant (au prorata temporis) les volumes relevés au compteur des abonnés à une période de 365 jours lorsque la période entre deux relevés n'est pas de 365 jours

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Abonnés	Volume consommés en 2019 (m3)	Volume consommés en 2020 (m3)	Variation en %
Abonnés domestiques	5 541 683	6 593 388	18,98
Autres abonnés	1 819 565	1 012 936	-44,33
Total vendu aux abonnés	7 361 248	7 606 324	3,33



1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ⁽²⁾

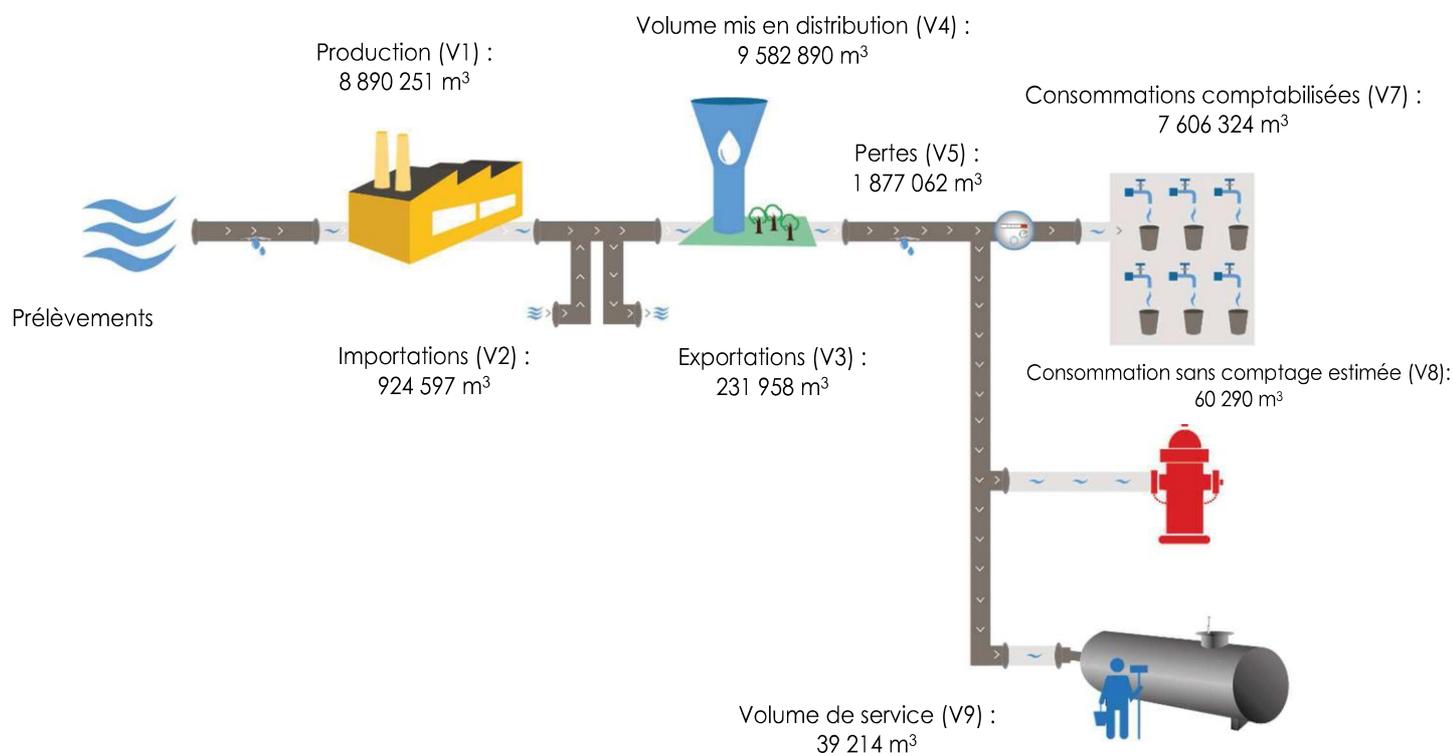
Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2019 (m3)	Volume exporté en 2020 (m3)	Variation en %
Boeme	SEP DU SUD CHARENTE Font Chaude	15 071	14 946	-0,83
	GrandAngoulême Périmètre 2019	8 749	10 538	20,45
Périmètre 2018	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE	187 692	195 240	4,02
	GrandAngoulême Boeme	38 784	41 294	6,47
Braconne	SIAEP NORD OUEST CHARENTE	34 927	21 772	-37,66
TOTAL		285 223	283 790	-0,50

1.6.3. Autres volumes

	Exercice 2019 (m3)	Exercice 2020 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	59 576	60 290	1,20
Volume de service	38 664	39 214	1,42

² Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable

1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.



1.7. Le patrimoine du service

	Exercice 2019	Exercice 2020
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 739,22	1 738,24
Nombre de réservoirs	32	32
Nombre de compteurs abonnés	73 200	73 124
Nombre total des branchements	70 478	71 054
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	31	31
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	173	149
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,05	0,02
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,27	0,23

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Tarifs domestiques

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

- **Boeme**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	39,7800 €	39,5900 €	-0,48 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6725 €/m3	0,6695 €/m3	-0,45 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	30,4000 €	30,5900 €	0,63 %
Part Fixe - Autres tarifs (€ HT/an)			
Aucune donnée disponible			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,4920 €/m3	0,4950 €/m3	0,61 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0652	0,0952 €/m3	46,01 %
Taux de TVA (1)	5,50%	5,50%	0,00 %

- Périimètre 2019

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	2,2100 €	2,7900 €	26,24 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,2112 €/m3	0,2165 €/m3	2,51 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	30,9800 €	31,0600 €	0,26 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,9071 €/m3	0,9242 €/m3	1,89 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0700	0,0750 €/m3	7,14 %
Taux de TVA (1)			
	5,50%	5,50%	0,00 %

- Braconne

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	28,0000 €	27,7400 €	-0,93 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7049 €/m3	0,6989 €/m3	-0,85 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	28,4200 €	28,6800 €	0,91 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6620 €/m3	0,6680 €/m3	0,91 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0854	0,0854 €/m3	0,00 %
Taux de TVA (1)			
	5,50%	5,50%	0,00 %

(1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m³ (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2020	1er janvier 2021
Boeme	Part de la collectivité	120,48 € HT	119,93 € HT
	Part de l'exploitant	89,44 € HT	89,99 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	47,42 € HT	51,02 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,15 €	14,35 €
	Total HT	257,34 €	260,94 €
	Total TTC	271,49 €	275,29 €
Périmètre 2019	Part de la collectivité	27,55 € HT	28,77 € HT
	Part de l'exploitant	139,83 € HT	141,96 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	48,00 € HT	48,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	11,85 €	12,06 €
	Total HT	215,39 €	219,33 €
	Total TTC	227,23 €	231,40 €
Braconne	Part de la collectivité	112,59 € HT	111,61 € HT
	Part de l'exploitant	107,86 € HT	108,84 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,85 € HT	49,85 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,87 €	14,87 €
	Total HT	270,30 €	270,30 €
	Total TTC	285,16 €	285,16 €

2.3. Recettes

- Boeme

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	504 218,02	503 830,97
<i>Dont abonnements domestiques</i>	186 639,20	187 783,17
Régularisation des ventes d'eau	-4 443,87	-3 097,24
Total recettes de ventes d'eau	499 774,15	500 733,73

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	367 537,83	374 289,40
<i>Dont abonnements</i>	139 007,00	143 016,00
Recette de vente d'eau en gros	4 241,77	7 192,11
Régularisation des ventes d'eau	-3 129,00	-2 171,82
Total recettes de ventes d'eau	368 650,60	379 309,69
Recettes liées aux travaux	50 090,51	54 158,98
Total des autres recettes	50 090,51	54 158,98
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	42 946,30	32 526,60
Agence de l'Eau - Pollution	149 206,00	154 340,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	192 152,30	186 866,60
Total des recettes	610 893,41	620 335,05

- Périmètre 2019

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	1 449 177,90	1 419 863,43
<i>Dont abonnements domestiques</i>	177 669,56	181 731,92
Total recettes de ventes d'eau	1 449 177,90	1 419 863,43
Autres recettes	125 065,00	178 879,00
Total des autres recettes	125 065,00	178 879,00
Total des recettes	1 574 242,90	1 598 742,43

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	7 394 694,00	7 645 457,00
<i>Dont abonnements</i>	1 802 270,00	1 856 280,00
Recette de vente d'eau en gros	44 044,00	47 351,00
Régularisation des ventes d'eau	-167 623,07	-130 561,00
Total recettes de ventes d'eau	7 271 114,87	7 562 247,00
Recettes liées aux travaux	451 152,72	397 911,00
Produits et accessoires	632 969,00	593 910,00
Total des autres recettes	1 084 121,45	991 821,00
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	453 458,00	403 695,69
Agence de l'Eau - Pollution	1 825 150,00	1 761 420,77
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	2 278 608,00	2 165 116,46
Total des recettes	10 633 844,32	10 719 184,46

- Braconne

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	639 170,51	658 875,61
<i>Dont abonnements domestiques</i>	167 692,00	168 537,13
Régularisation des ventes d'eau	-21 186,57	-30 111,79
Total recettes de ventes d'eau	617 983,94	628 763,82

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	596 240,27	621 547,47
<i>Dont abonnements</i>	165 661,00	171 071,00
Régularisation des ventes d'eau	-19 084,67	-27 505,45
Total recettes de ventes d'eau	577 155,60	594 042,02
Recettes liées aux travaux	*	*
Produits et accessoires	*	*
Total des autres recettes	-	-
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	*	*
Agence de l'Eau - Pollution	*	*
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	-	-
Total des recettes	577 155,60	594 042,02

*Données disponibles à l'échelle du contrat et non sur le territoire de Grand Angoulême.

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour. La qualité de l'eau est donc la suivante :

Analyses	Taux de conformité 2019	Taux de conformité 2020
Boeme		
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	89.02 %	100 %
Périmètre 2019		
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	100 %	100 %
Braconne		
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	98.86 %*	100 %
Global		
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	95.33 %	100 %

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **79 %**.

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

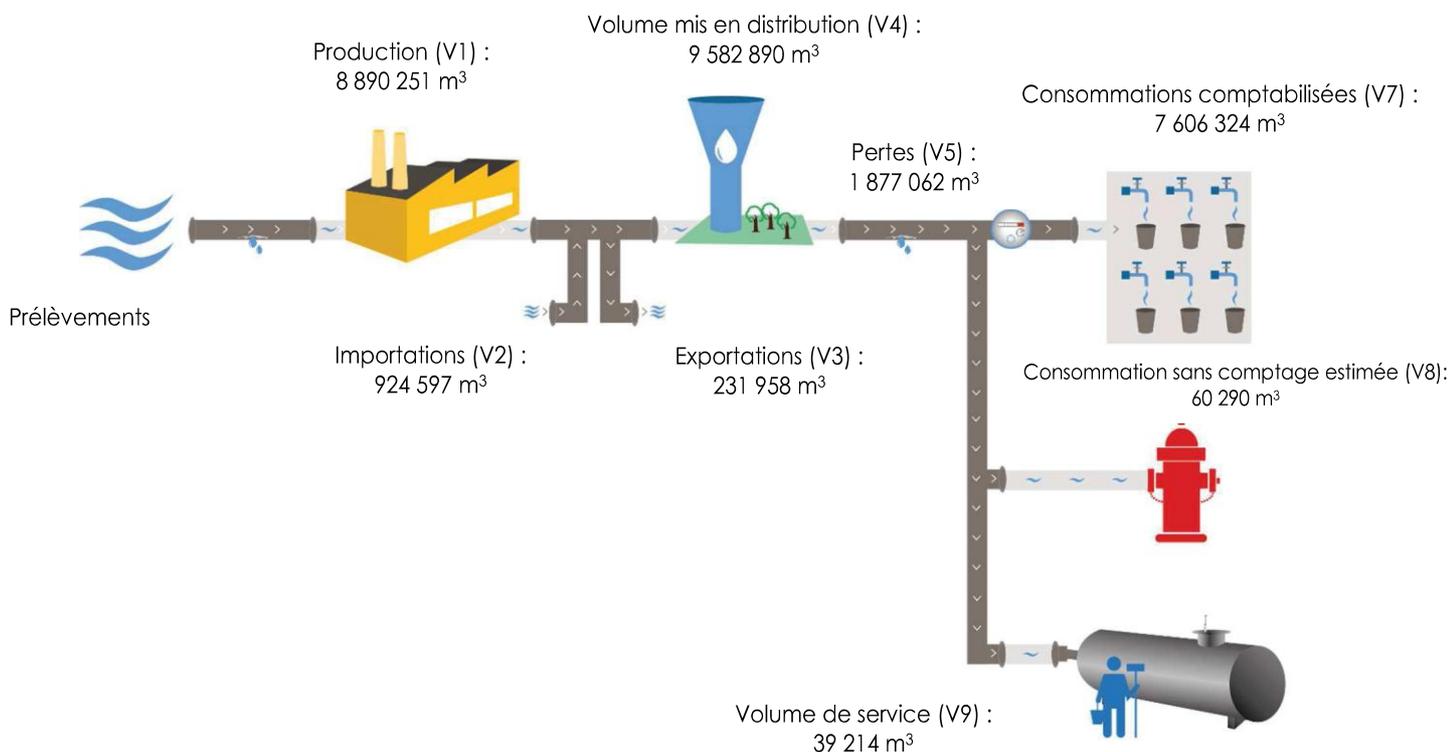
		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
Boeme	10	5	10	oui	4	11	10	10	0	10	10	10	10	5	105
Périmètre 2018	10	5	10	oui	5	11	10	10	10	10	10	10	10	5	116
Braconne	10	5	10	oui	2	15	10	10	0	10	10	10	0	5	97

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Boeme		
Rendement du réseau (en %)	76,28 %	78,96 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	5,61	6,20
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	74,09 %	76,61 %
Périmètre 2019		
Rendement du réseau (en %)	82,57 %	84,47 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	14,02	14,45
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	81,11 %	82,99 %
Braconne		
Rendement du réseau (en %)	70,94 %	69,52%
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	8,90	8,84
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	68,08 %	67,73%
Global		
Rendement du réseau (en %)	80,78 %**	80,88 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	12,13**	12,51
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	79,23 %**	79,37 %
** Ces indicateurs sont calculés avec pour certains volumes des estimations		

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **3,12 m3/j/km** (3,04 en 2019).

Service	Indice linéaire des volumes non comptés
Boeme	1.77 m3/j/km
Périmètre 2019	3.2 m3/j/km
Braconne	4.0 m3/j/km

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - V5 + V7 + V8 + V9}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **2,96 m3/j/km** (2,88 en 2019).

Service	Indice linéaire des pertes en réseau
Boeme	1.65 m3/j/km
Périmètre 2019	3.04 m3/j/km
Braconne	3.88 m3/j/km

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2020, 13.46 km de linéaire de réseau ont été renouvelés,
- En moyenne au cours des 5 dernières années, 12.9 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **0,74 %**.

Service	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
Boeme	non calculé
Périmètre 2019	0,79%
Braconne	1,29 %

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2020, **132 interruption(s)** de service non programmées ont été dénombrées (153 en 2019). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **1.9**

Service	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
Boeme	6.1
Périmètre 2019	1.6
Braconne	1.7

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,3** jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux de respect de ce délai est de **99.7 %** (100 % en 2019).

Service	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements
Boeme	96.3 %
Périmètre 2019	100 %
Braconne	100 %

3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{Durée d'extinction de la dette pour l'année d'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette en €	740 912,00 €	632 851,00 €
Epargne brute annuelle en €	4 380 645 €	1 711 000 €
Durée d'extinction de la dette en années	0.2 an(s)	0.4 an(s)

3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

Pour l'année 2020, le taux d'impayés est de **1,66%** (1,45 en 2019).

Service	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente
Boeme	1,53
Périmètre 2019	1,93
Braconne	1,52

3.4.9. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 56

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2020, le taux de réclamations est de **0,82 pour 1000 abonnés** (0,92 en 2019).

Service	Taux de réclamations
Boeme	7.5
Périmètre 2019	0.1
Braconne	2.2

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2020
Boeme	
Réhabilitation du bâti (genie civil + toiture + cloture) de l'usine de Forges (Mouthiers sur Boème)	200 000,00
PLASSAC - Les Merceron - Renouvellement de 210 ml de canalisations en PE 50 mm et de 150 ml de canalisations en PE 63 mm + 7 branchements	50 000,00
ROULLET SAINT ESTEPHE - Desserte base intermarché renforcement de 210 ml de canalisations en PVC 125 mm	11 172,10
VOEUIL - RD674- Renouvellement de 191 ml de canalisations en PVC 200 mm + 28 branchements	128 200,00
Périmètre 2019	
Déconstruction partielle du réservoir de Toutifaut (Soyaux) - 500 m3	231 000,00
Braconne	
BALZAC - Impasse de l'Aubergé - Extension de 75 ml de canalisations en PVC 63 mm	12 000,00
BALZAC - Les Chabots - Renouvellement de 390 ml de canalisations en PVC 110 mm + 19 branchements	75 000,00
CHAMPNIERS - Impasse Maria Casares - Renouvellement de 76 ml de canalisations en PVC 63 mm + 4 branchements	16 056,23
CHAMPNIERS - Rue Edouard Warin - Renouvellement de 69 ml de canalisations en PVC 63 + 1 branchement	9 448,53
VINDELLE - RD37 Route Jean Chapelot - Renouvellement de 64 ml de canalisations en PVC 110 mm + 5 branchements	12 276,64
VINDELLE - Chemin des mimosas - Renouvellement de 211 ml de canalisations en PVC 63 mm + 5 branchements	20 221,99
Global	
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	765 375,49 €
Montants des subventions en €	0,00
Montants des contributions au budget général en €	0,00

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		740 912,00	632 851,00
Montant remboursé en €	en capital	137 567,53	108 712,00
	En intérêts	65 061,50	21 904,00

4.3. Amortissements

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 2 184 795,00 € (1 445 941,00 € en 2019).

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2020, le service a reçu 209 demandes d'abandon de créance et en a accordé 132

Versement à des fonds de solidarité (FSL et OMEGA) pour un montant de 63 697 €.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Le montant s'élève à 6 000€ en 2020 pour les actions suivantes :

- Eau Vive Vouzan & Ruelle.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

6.1. Boeme

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	241,22	241,31
VP.059	Volume produit	0	0
VP.060	Volume importé	647 124	692 142
VP.061	Volume exporté	23 820	25 484
VP.063	Volume comptabilisé	461 825	510 744
VP.220	Volume de service	6 911	9 161
VP.221	Volume consommé sans comptage	1 097	1 097
VP.056	Nombre d'abonnés	4 735 s	4 777
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	868 424,75 €	880 043,42 €
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	124 119,79	389 372,10
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité		€
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	9 635	9 635
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,26 €	2,29 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,0	1,0
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	89,02	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	105	105
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	76,28	78,96
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,83	1,77
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,74	1,65
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	-	-
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	79	79
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	7,0	6,1
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	96,55	96,3
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,14	1,53
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	7,18	1,53

6.2. Périmètre 2019

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	1 276,44	1 275,38
VP.059	Volume produit	7 700 637	7 948 611
VP.060	Volume importé	209 621	193 435
VP.061	Volume exporté	226 476	236 534
VP.063	Volume comptabilisé	6 232 549	6 413 489
VP.220	Volume de service	19 565	24 565
VP.221	Volume consommé sans comptage	52 804	53 343
VP.056	Nombre d'abonnés	57 529	58 069
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	8 720 292,77 €	8 982 110,43 €
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	427 534,00	231 000,00
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	54 653 €	63 653 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	124 832	124 832
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,89 €	1,93 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,0	1,0
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	116	116
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	82,57	82,63
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,11	3,21
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,96	3,04
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,79	0,79
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	61	72
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	1,6	1,6
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	96	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,42	1,93
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,40	0,12

6.3. Braconne

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	221,56	221,56
VP.059	Volume produit	972 482	941 640
VP.060	Volume importé	41 953	87 154
VP.061	Volume exporté	34 927	21 772
VP.063	Volume comptabilisé	666 874	682 091
VP.220	Volume de service	12 188	5 488
VP.221	Volume consommé sans comptage	5 675	5 850
VP.056	Nombre d'abonnés	5 975	6 034
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 195 139,54 €	1 222 805,84 €
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	528 987,20	145 003,39
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	296 €	44 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 051	12 843
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,38 €	2,38 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2,0	2,0
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	98,86	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	97	97
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	70,94	69,52
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,87	4,02
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	3,65	3,88
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1,55	1,29
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	79	78
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	4,5	1,7
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,20	1,52
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,00	2,23

6.4. A l'échelle du territoire de GrandAngoulême

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	1 739,22	1 738,24
VP.059	Volume produit	8 673 119,00	8 890 251
VP.060	Volume importé	855 145	747 083
VP.061	Volume exporté	237 690	231 958
VP.063	Volume comptabilisé	7 361 248	7 606 324
VP.220	Volume de service	38 664	39 214
VP.221	Volume consommé sans comptage	59 576	60 290
VP.056	Nombre d'abonnés	68 239 abonnés	68 880 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	10 783 857,06	11 084 959,69
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	1 080 640,99	765 375,49 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	54 949 €	63 697 €
VP.182	Encours total de la dette	740 912,00 €	632 851,00 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	147 518	147 310
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,96 €	1,99 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,3	1,3
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	95,33	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	112	112
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	80,78	80,88
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,04	3,12
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,88	2,96
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,71	0,74
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	77	79
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,2	1,9
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)		99,7
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	0,2	0,4
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,25	1,66
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,92	0,82

